

On continuë de faire ici de grands préparatifs pour la reception de l'Infant-Duc, & par ordre de la Duchesse sa Grand'mere & Tutrice, on fabrique de grandes médailles d'or, d'argent & de cuivre, sur lesquelles S. A. R. sera représentée avec cette devise ; *Princeps Horruria*, & au revers une femme portant un manteau Royal, & tenant dans la main une fleur de lis, avec ces mots, *Spes publica*. Ces médailles doivent être distribuées à des personnes de toute condition, le jour de l'entrée publique de ce Prince dans cette Ville de *Parme*.

La Duchesse Henriette seconde Douairiere, est de nouveau incommodée de la fièvre : elle partira, dit-on, incessamment pour retourner à la Cour du Duc de *Modene* son pere, d'où elle pourra bien aller fixer sa demeure à *Bologne*. Comme ce qui s'est passé à son sujet a fort déplû au Roy d'Espagne, le Grand Duc de *Toscane* doit, à ce que l'on prétend, avoir donné des assurances au Marquis *Rangoni*, qui a résidé à la Cour en qualité de Ministre de *Modene*, qu'il employera ses bons offices, pour reconcilier cette Princesse avec S. M. Catholique.

XIX. *Genes*. Mrs. Charles *Tassovelli*, Jean-Etienne *Ardente*, Antoine *Bottino*, les deux freres *Ottionelli*, Joseph *Bonavora*, Mr. son fils, & le Colonel *Vella* avec ses deux fils, ont tous été admis par le Sénat au nombre des Nobles de cette République. Le premier Février Mr. François-Matie *Balbi* ayant achevé son terme de Doge, quitta le Palais Ducal, & retourna à son propre Hôtel: C'est Mr. Marie-Dominique *Spinola* qui lui succede : Il fut élu le 5. à la pluralité des voix. Sa Serenité reçut les trois jours suivans les complimens de la Noblesse & des Ministres étrangers, & l'on a fait pendant ce tems-là de grandes réjouissances par toute la Ville, comme à l'ordinaire.